inf'OGM

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

France – OGM : les faucheurs de Colmar portent plainte contre l'Inra

Par

Publié le 19/06/2012

En 2010, une centaine de Faucheurs volontaires d'OGM avaient détruit une expérimentation en plein champ de vignes génétiquement modifiées appartenant à l'Inra de Colmar [1]. Ils ont été condamnés en première instance [2] et passent en appel les 20 et 21 juin 2012. A la veille du procès, les Faucheurs ont contre-attaqué en déposant une plainte pour dénoncer l'illégalité de l'essai détruit. Formellement, c'est la Confédération paysanne et une association alsacienne, Kerna un Sohma [3] qui ont pris la démarche en charge.
Les Amis de la Terre et Nature & Progrès devraient bientôt se joindre à cette plainte.
Les Faucheurs ont en effet découvert que pendant plusieurs mois, l'essai n'était pas couvert par une autorisation de l'Etat.
Contacté par Inf'OGM, Guillaume de Crop, un des porte parole des Faucheurs à Colmar, nous précise que *"l'autorisation initiale donnée à l'INRA en 2005 courait jusqu'au 31 décembre 2009. Or, la nouvelle autorisation n'a été délivrée que le 17 mai 2010"*.
Les Faucheurs prévenus de Colmar se sont portés partie civile et réclament l'exacte somme des dommages et intérêts que l'Inra a obtenue en première instance, à savoir 53 001 euros.

---

[1] Meunier, E., « FRANCE – Des pieds de vigne GM "neutralisés" », Inf'OGM

[2] Noisette, C., « article 4925 », *Inf'OGM*

[3] « Graines et semences », une association qui défend les semences paysannes en Alsace

---

Adresse de cet article : https://infogm.org/france-ogm-les-faucheurs-de-colmar-portent-plainte-contre-linra/